

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article967>

Les Â« Mardis-gras Â» d'autrefois en Argonne

- Revue N°70 -

Date de mise en ligne : samedi 26 mars 2016

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Retrouvé dans un grenier, un texte écrit à la main, portant de nombreuses corrections, parle des Mardi-gras d'autrefois. Ces lignes ne sont pas signées mais méritent de figurer dans nos pages...

Le document est complété par la chanson du carnaval de Moiremont : trente couplets écrits en patois qui racontent le carnaval : Â« quatre jours sans être déshabillés et nous danserons jusqu'à jeudi... Â» (13ème couplet). Nous n'avons retranscrit que les 7 premiers couplets. Nul doute que ces carnivals devaient être une fête où l'on s'amusait, où l'on dansait, où l'on mangeait : Â« nous voilà arrivés aux jours gras, gare aux oies et aux canards Â» (26ème couplet).

Les réjouissances des Â« Mardis-gras Â» d'autrefois, dernier jour joyeux avant les pénitences du Carême, n'ont guère laissé de traces aujourd'hui : pratiquement pas de documents écrits, bien peu d'objets, qui dorment peut-être encore dans les greniers mais dont nous avons oublié la destination, et moins encore de mémoires orales dont la transmission de génération en génération n'est plus ce qu'elle était chez nos aïeux.

Quelques éléments ont cependant pu être récupérés, qui méritent d'être publiés.

Un dessin représentant en perspective l'abbaye de La Chalade daté de 1763, montre sur l'église un grand clocher central, et, à l'extrémité sud du transept, un petit clocher appelé vulgairement Â« clocher des michettes Â». Ce nom rappelle un ancien usage, annoncé chaque année par la cloche du monastère. Tout près était un champ, dit Â« des michettes Â» parce que les habitants de Florent, La Neuville-au-Pont, Mafrécourt et Moiremont (villages les plus proches, dont les territoires, côté Champagne, jouxtaient celui du monastère) s'y rendaient par bandes le matin du Mardi-Gras, à pied ou à cheval. A chaque bande à pied, les moines donnaient un chapeau et une poule, et à chaque bande à cheval, une oie vivante. Chaque homme recevait aussi une Â« michette Â» de pain blanc et un verre de vin pour les piétons, deux verres pour les cavaliers. Tout cela était naturellement consommé sur place.

Quelle était l'origine de cette coutume ? On peut supposer qu'elle était la compensation des légers débordements du domaine de l'abbaye sur la rive gauche du ruisseau de Biesme, sur le terrain des villages concernés, une sorte de redevance de location en nature.

Il est évident que cette coutume était souvent troublée par les conflits, fréquents dans cette région frontrière. Mais elle devait reprendre avec le retour de la paix. Il n'en est pas de même en 1655, où les villages bénéficiaires intentent un procès à l'abbaye. Que s'est-il passé ?

Le moine Dom Demeaux, rédigeant en 1756 l'inventaire des titres de l'abbaye nous en révèle les causes (il s'agit de la Fronde) :

Â« La maison a été pillée et ravagée plusieurs fois en 1650, à savoir en octobre par les soldats de l'armée de M. le Maréchal de Pralin, en novembre par ceux du Général Roses, en décembre par ceux de M. le Maréchal de Turennes, et deux fois en 1651, en janvier par le régiment de Corval de l'armée du Général Roses et en novembre par les soldats de l'armée de M. le Marquis de la Ferté Senectère qui avait abattu les murs, brisé les portes, les vitres, de telle façon que la maison devint inhabitable et que les religieux furent contraints de se réfugier à Vienne-le-Château, et d'y vivre quelques années misérablement, le pays étant ruiné, et se retranchant du peu qu'ils avaient pour faire les aumônes nécessaires dans ce temps de calamité Â».

La paix étant revenue, les moines durent réaliser d'importants travaux de réparation, et même faire reconstruire en grande partie les bâtiments de l'abbaye, et il ne leur était guère possible, à ce moment là, de reprendre la tradition des Â« michettes Â». Mais les paroisses qui en profitaient ne l'entendirent pas ainsi et leur intentèrent un procès en 1655. Il aboutit, en 1672, à une commutation, réglée par Caumartin intendant de Champagne : Â« le droit de michettes Â» fut remplacé par une redevance de 6 livres, à payer chaque année par l'abbaye à chacune des paroisses.

Mes parents, dans leurs souvenirs de jeunesse, rappelaient la célébration du Mardi-gras à Moiremont à la fin du 19ème siècle, le défilé des jeunes gens dans les rues, avec des déguisements et des chars. Y figurait habituellement

Les Â« Mardis-gras Â» d'autrefois en Argonne

l'Amour (en tenue légère, malgré la température) armé d'un arc et de flèches, contenues dans un carquois, qu'il décochait en direction des jeunes filles.

A côté des thèmes traditionnels, les chars évoquaient aussi l'actualité. Par exemple, les expéditions coloniales où les troupes françaises, en 1894, avaient vaincu et fait prisonnier Béhanzin, roi du Dahomey. Il était représenté par un garçon vêtu d'un pagne, le corps et le visage barbouillés de cirage noir, enfermé dans Â« une cage à cochons Â», entourée de barreaux de fer. Il poussait des hurlements, menaçait du poing les spectateurs, et déchirait à pleines dents un cadavre de rat (vraisemblablement une imitation !).

Une remarquable paire de sabots, découverte avec l'arc et le carquois, était initialement ceux du Â« Père fouettard Â», compagnon de Saint-Nicolas, mais probablement utilisée aussi dans d'autres manifestations.

Anonyme

Moiremont, le 5 mars 1867

Le Carnaval de Moiremont, 1867

Le Lundi-gras

Ju m'a réveillier tout juce
Comme on sonnait l'Angélus
Marie Robert y fait dou bru
Av'nant cri d'liau au grand pue
J'ai dit il est ta du m'luver
Pour préparer l'déjeuner

Refrain

J'allan faire, j'allan faire
Le'gras jours pendant huit jours

C'était anue au matin

Quand j'a atannu dou train

Padant qu'tous lé zautes domier
J'a prin un'plume et dou papier
Pour écri quéqu'chose du nouvée
Pou nous ramuser à chanter

Refrain

Gnani qui sont inpo malates
Y leu faurait eune p'tite salade
Du pissalées et d'orillettes
Ea s'rait assez pou li r'mette
Si on voulait on déjeun'rait
Une bonne tasse du caffet au lait

Refrain

G'étiez à eune belle laytrie
Pour nous passer la nutie
G'étiez sept ou huit cochons

Les Â« Mardis-gras Â» d'autrefois en Argonne

Assi Victorine Tharon
Bignipont hi été bouleversié
Personne n'i pouvu dormi

Refrain

Blageot, aprète ton tambour
Car demain dès l'point don jour
J'nou ravéran t'tambusier
Si t'n'ême aco revillier
J'aran la gorge areuillie
D'aoi passé le nutie

Refrain

Y faut bien faire coum noue
Pou faire aragier noue maires
Car bier sur qui gurmanrone
Mais tempire y s'rapaisrons
Y l'avions biau v'ni clamer
Eune fois en train on n'pu quitter

Refrain

Mécurdi a faisant la quête
J'ramasseran d'bonnes noquettes
J'nou zavéran d'avant la m...
J'passrons assi Véronique
Et si Lamarche est assi zeux
J'y boirons coum dé souneux

Je me suis réveillé tout juste

Comme on sonnait l'Angélus
Marie Robert a fait du bruit
En venant quérir de l'eau au grand puits
J'ai dit il est temps de me lever
Pour préparer le déjeuner

Refrain

Je vais faire, je vais faire
Le gras pendant huit jours

C'était aujourd'hui au matin

Quant j'ai entendu du bruit

Pendant que les autres dormaient
J'ai pris une plume et du papier
Pour écrire quelque chose de nouveau
Pour nous amuser à chant

Refrain

Il y en a qui sont un peu malades
Il leur faudrait une petite salade
De pissenlits et d'oreillette (douce)te)
Ce serait assez pour les remettre
Si on voulait on déjeunerait
Une bonne tasse de café au lait

Refrain

Nous étions à une belle laiterie
Pour nous passer la nuitée
Nous étions sept ou huit cochons
Chez Victorine Thomas

Les Â« Mardis-gras Â» d'autrefois en Argonne

Bignipont (ferme isolée) a été bouleversée
Personne n'a pu dormir

Refrain

Blageot, apprête ton tambour
Car demain dès le point du jour
Nous reviendrons te tambouriner
Si tu n'es pas encore réveillé
J'aurai la gorge enrouée
D'avoir passé la nuitée

Refrain

Il faut bien faire comme nous
Pour faire enrager nos mères
Car bien sûr qu'elles gourmanderont
Mais tant pis, elles s'apaiseront
Elles auront beau venir clamer,
Une fois en train, on ne peut quitter

Refrain

Mercredi, en faisant la quête
Je ramasserai de bons morceaux
Nous nous rendrons devant la m...
Je passerai chez Véronique
Et, si Lamarche est chez eux
Nous y boirons comme des sonneurs